## AR Prefecture

043-244301131-20221206-20221206\_B\_125-AU Regu le 12/12/2022

' Département de la Haute-Loire

Arrondissement D'YSSINGEAUX

Communauté de Communes LOIRE SEMENE

## BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « LOIRE SEMENE » REUNION DU 06/12/2022 DECISION N° 20221206 B 125

<u>Etaient présents</u>: Frédéric GIRODET, Claude VIAL Emmanuel SALGADO, Roland RIVET, Daniel DURIEUX, Yves BOMPUIS, Christine BONNEFOY, Martine GINET Etaient excusés réprésentés:

M. Patrick Bruno MARCON: Pouvoir à M. RIVET, Nathalie JOLIVET: pouvoir à M. VIAL

**VU** le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

**VU** la délibération n° 20200630\_D\_108 du Conseil Communautaire du 30 juin 2020 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Culture - Patrimoine :

Objet : Journées de fermeture des structures du service Culture pour l'année 2023

## Le Bureau,

N° 20221206\_B\_125

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

Approuve les journées de fermeture des structures communautaires du service Culture pour l'année 2023 suivant le tableau ci-joint.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture ou Sous-Préfecture le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 06 décembre 2022

Le Président,

Frédéric GIRODET